

## **TABLE DES MATIÈRES**

Partie 1 - PORTRAIT DE SAINTE-LUCE ()	3
Descriptif général	3
Historique et patrimoine	3
Localisation géographique et superficie	7
Relief	8
Le paysage	8
Affectations du sol	9
Axes de communications	11
Certains attraits de Sainte-Luce	12
Développement résidentiel	13
Vie communautaire	16
Infrastructures et équipements	16
Organismes communautaires	16
Événements annuels	17
Services locaux	18
Démographie	19
Évolution de la population	19
Tranche d'âges	20
Revenu familial	20
Scolarité et compétences	21
Nombre de ménages et caractéristiques	21
Ressources naturelles	22
Agricole	22
Forêt	22
Autres ressources	22
Économie	23
Répartition des secteurs	23
Entreprises	24
Lieu de travail et mobilité	24
Partie 2 – DIAGNOTIC ET ENJEUX	27
Agriculture	28
Tourisme	29

	Industries et commerces	. 30
	Loisir	. 31
	Patrimoine	. 32
	Infrastructures municipales	. 33
	Événements culturels	. 34
	Révision de la politique familiale municipale (RPFM) et mise en place de Municipalité Amie des Aînés (MADA)	35
	Services de proximité	. 37
	Appartenance et fierté locale	. 38
	Engagement citoyen et nouvelle population	. 39
	Développement résidentiel	. 40
	Milieux naturels	. 41
PAR	RTIE 3 - VISION	43
PAR	RTIE 4 - PLAN STRATÉGIQUE	45

## Partie 1 - PORTRAIT DE SAINTE-LUCE (1)

## Descriptif général

### Historique et patrimoine

Le survol historique (2) qui suit vise principalement à faire œuvre de mémoire et surtout à vous illustrer l'importance de Sainte-Luce dans l'histoire du développement de la région.

Bien avant l'avènement des paroisses et des municipalités, telles que nous les connaissons aujourd'hui, le régime seigneurial domine en Nouvelle-France. Sainte-Luce comprend alors une partie de la seigneurie de Lessard (1696) ou dite de Lamolaye et une partie de la seigneurie Lepage-Thibierge (1696). À ce moment-là, la seigneurie de Lessard touche celle de Rimouski à la Pointe-au-Père et la seigneurie Lepage-Thibierge comprend les localités aujourd'hui appelées Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Mont-Joli, St-Joseph-de-Lepage, Saint-Donat et une partie de Sainte-Angèle-de-Mérici.

Comme les seigneurs concernés à l'époque n'ont pas vraiment mis en valeur ce bien qui leur était concédé, un riche commerçant de Québec, Joseph Drapeau acquiert à partir de 1790, sept seigneuries situées de Trois-Pistoles à la rivière Métis. Ce nom « Drapeau » a eu une influence marquante dans l'histoire de Sainte-Luce et de la région. Particulièrement, les héritières Drapeau ont été actives dans le développement de la région, surtout comme bienfaitrices. Mentionnons d'ailleurs le fait que les trois paroisses suivantes ont été nommées en l'honneur des seigneuresses Drapeau : Sainte-Luce (pour Luce-Gertrude), Sainte-Flavie (pour Angélique-Flavie) et Sainte-Angèle (pour Louise-Angèle).

En 1790, huit habitations sont présentes sur le territoire des seigneuries de Lessard et Lepage-Thibierge; on parle alors des familles Lavoie, Desrosiers, Drapeau, Langlois, De Champlain, Gagnon et Morin, toujours présentes sur le territoire. On vit à l'époque plutôt de la pêche, de la chasse et de la trappe.

 <sup>1 -</sup> La majorité des informations présentées dans cette section sont tirées intégralement du Plan d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Luce, règlement numéro R-2009-113, version refondue incluant le règlement R-2012-160

<sup>2 -</sup> Cette section est tirée d'un document préparé par madame Nicole Bernier. Une grande partie des données présentées dans cette rubrique proviennent des livres de Monsieur Robert Claveau : Sainte-Luce au tournant (1979), Chroniques luçoises (1986) et La fondation de la paroisse de Sainte-Luce (co-écrit avec Jeannot Bourdages en 2004). Un merci tout particulier à cet homme qui a consacré une grande partie de son temps à « faire mémoire » du patrimoine luçois.

En 1792, le « chemin du Roy » est piqueté de l'Anse-aux-Coques (Sainte-Luce) à Trois-Pistoles, mais ce n'est qu'en 1820 que ce chemin devient praticable jusqu'à Sainte-Luce et influence sensiblement le développement de la région.

Cette réalité a contribué à l'essor de Sainte-Luce et fait en sorte qu'en 1823, trois syndics sont nommés pour faire les démarches nécessaires pour la construction d'une église à Sainte-Luce. Déjà, en 1825, Sainte-Luce comprend 38 familles pour un total de 268 personnes. On parle alors des Dutremble dit Desrosiers, des Langlois, des Ross et des Volant dit De Champlain; familles encore présentes dans la vie de Sainte-Luce.

En 1829, ce fut l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Luce. Ce nom est donné en l'honneur de la seigneuresse Luce-Gertrude Drapeau et ceci est un fait rare, car il faut mentionner que dans l'église catholique romaine, il existe une Sainte-Lucie mais pas de Sainte-Luce.

Entre 1830 et 1836, les démarches se concrétisent pour la construction d'une église en pierre sur le terrain actuel dans l'Anse-aux-Coques. À cette période, la population de Sainte-Luce compte 529 personnes (1831) et ce sont eux qui par labeur et dons ont permis la réalisation de ce projet.

Durant cette période (1832), le premier presbytère est construit et c'est en 1836 que les premiers marguillers sont officiellement élus. L'église fut construite entre 1838 et 1840 d'après les plans du célèbre architecte François Baillairgé.

À cette même période, soit en 1835, c'est l'érection civile de Sainte-Luce venant ainsi confirmer la place importante de cette agglomération dans le paysage de La Mitis. À cette époque, Sainte-Luce comprend un territoire beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui et inclut ce que nous connaissons aujourd'hui comme St-Anaclet, St-Donat et Pointe-au-Père.

Entre 1830 et le début des années 1900, plusieurs événements sont venus compléter son histoire, contribuer à son essor et affirmer son importance au plan agricole, industriel, forestier, patrimonial et touristique. On peut mentionner :

- la présence d'une agriculture diversifiée (1831) en culture de blé, avoine, seigle et avec la présence de 576 moutons, 363 porcs, 260 bêtes à cornes et 109 chevaux;
- plusieurs pilotes de bateaux rattachés au port de Québec sont des résidents de Sainte-Luce (il y en avait 7 en 1831, dont la célèbre famille Lavoie). D'ailleurs le point d'embarquement pour ces indispensables navigateurs chargés de la sécurité de la navigation sur le fleuve Saint-Laurent était au large de Sainte-Luce;
- la construction de l'église actuelle (1838-1840);
- la présence d'une première école (1842), d'une auberge, de deux moulins à scie et de deux magasins;

- l'ouverture du premier bureau de poste (1843), service toujours présent, contrairement à d'autres villages;
- l'importance de l'agriculture illustrée par le fait que vers 1850, la presque totalité des terres sont en culture (le tiers sur le bord du fleuve et les 7/8 dans les rangs) et beaucoup de blé y était cultivé;
- le développement, par des familles de Sainte-Luce, des territoires actuels de Saint-Donat et Saint-Gabriel;
- la présence de la première tannerie (1850) opérée par Louis Goulet et d'ailleurs aujourd'hui encore, Les Entreprises JE Goulet œuvre dans le domaine des bottes et articles de cuir;
- la présence d'une industrie de potasse (1850) qui n'existe plus aujourd'hui;
- la construction du premier quai de bois (1857) situé au même endroit que le quai actuel;
- l'importance de la culture de la pomme de terre (1861) qui plaçait Sainte-Luce au 4e rang pour le Bas-Canada avec ses 82 032 minots;
- l'implantation (1880) de fabriques de beurre et de fromage;
- l'installation de la première ligne téléphonique (1889) par Elzéar Côté de Sainte-Luce permettant ainsi de relier son magasin de l'anse à la maison du docteur du village et à la station de chemin de fer;
- la présence de l'industrie de l'empois (1898) qui fut en opération jusqu'au début des années 1900;
- l'implantation de l'industrie de la transformation du bois (1892), initiée par la famille Saint-Laurent;
- les débuts de la présence des touristes (1900) venus des grandes villes, voyageant par le train et attirés par la plage, le grand air et les couchers de soleil, ce qui ne se dément pas depuis plus de 100 ans.

Il faut noter qu'en 1861, la population de Sainte-Luce atteint un nombre record de 2 145 habitants (comparativement à Rimouski qui à l'époque en comptait 3 350). C'est d'ailleurs à ce moment qu'un premier démembrement s'effectue pour former Saint-Anaclet; s'en suit en 1868 un second démembrement pour former Saint-Donat; en 1882 une autre amputation du territoire de Sainte-Luce permet l'érection canonique de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père.

En 1918, suite à l'essor du développement industriel permis par la présence du chemin de fer (1873), un secteur de Sainte-Luce est érigé en municipalité, soit Luceville, et comprend essentiellement une concentration d'habitations construites autour des scieries. Toutefois, tous ces habitants restent rattachés à Sainte-Luce au plan religieux jusqu'en 1949, date à laquelle la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix est constituée. Le retour du balancier de l'histoire fait en sorte qu'en 2001 Sainte-Luce et Luceville sont à nouveau réunis au plan municipal et conservent le nom initial de Sainte-Luce. En 2012-

2013, la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix cesse ses activités et le tout se regroupe de nouveau sous la même paroisse, soit celle de Sainte-Luce.

En 1929, la première coopérative de cultivateurs se forme et la transformation du fromage a été un premier débouché pour la production laitière de l'époque; ceci a fonctionné jusqu'en 1966.

En 1943, une assemblée de fondation a permis la mise en place d'une caisse populaire, dans la lignée du fondateur Alphonse Desjardins, institution qui quoique regroupée aujourd'hui est toujours la seule institution financière ayant pignon sur rue à Sainte-Luce.

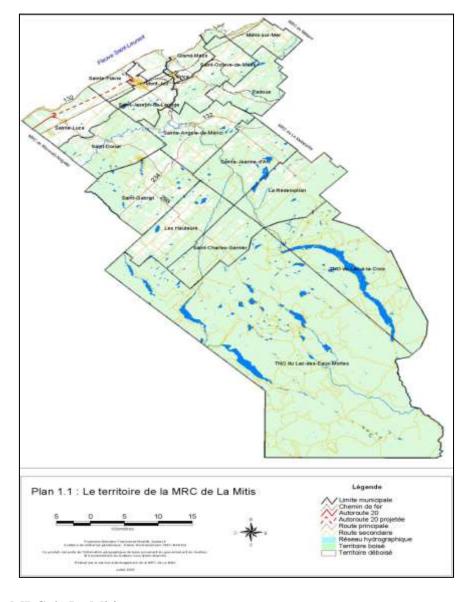
En 1957, l'église de Sainte-Luce est classée monument historique par le gouvernement du Québec, afin de reconnaître la valeur de cet édifice, des œuvres d'art qui sont à l'intérieur. Elle est depuis visitée par des milliers de visiteurs à chaque été et fait la fierté des citoyens de l'endroit.

## Localisation géographique et superficie

La municipalité de Sainte-Luce est une localité de 74,88 km² située dans la MRC de La Mitis, en bordure du fleuve Saint-Laurent, à 15 kilomètres à l'ouest de Mont-Joli et adjacente à Rimouski. Elle est constituée par un premier périmètre urbain longeant le fleuve, principalement à vocation résidentielle, de villégiature et touristique. Le second périmètre urbain est plus dense et à vocation principalement résidentielle, commerciale et industrielle. Ces deux pôles urbains (villages) démontrent donc une certaine complémentarité.

Elle est favorisée par sa localisation en bord de mer ainsi que par sa position mitoyenne entre un pôle majeur et capitale régionale qu'est Rimouski et un autre pôle d'importance qu'est Mont-Joli.

Carte 1 : Carte de la MRC de la Mitis



Source: MRC de La Mitis

### **Relief**

Le paysage luçois est marqué par une façade maritime au fleuve Saint-Laurent à laquelle s'arrime un étagement d'unités de paysages distinctifs du nord au sud. Les types de sols varient au fur et à mesure que le relief s'élève à partir du fleuve. On note la présence d'une étroite bande littorale assise sur du schiste ordovicien stratifié (communément à appelé « tuf ») qui affleure au niveau des battures. La bande riveraine du fleuve est soumise à une érosion accélérée des sédiments.

Au sommet d'un premier talus, on retrouve une plaine argileuse recouverte à certains endroits d'une couche de sol organique, remarquable par une flore essentiellement composée de tourbe et de conifères. Ce type de sol est réputé instable et est sujet aux glissements de terrains. Le maintien d'une couverture végétale s'avère la meilleure attitude pour éviter une aggravation du niveau de risque à ces endroits.

Au sud de cette bande demeurée généralement boisée, le paysage se caractérise par une succession de terrasses intensément cultivées grâce aux dépôts de sols davantage sablonneux. Enfin, l'extrémité du territoire est marquée par une crête rocheuse délimitant un autre bassin versant, soit celui de la rivière Neigette.

Ces constituantes naturelles s'avèrent donc favorables à la mise en valeur de ressources naturelles telles que le récréo-tourisme, l'agriculture et l'utilisation du vent comme source d'énergie.

### Le paysage

Selon l'inventaire effectué par Ruralys (3) et tel que décrit dans leur rapport *Caractérisation des paysages*, le paysage de Sainte-Luce est surtout caractérisé par 2 grandes familles paysagères dites Littorales et Terrasses. Ainsi, la famille Littoral est délimitée au nord par le fleuve Saint-Laurent. La limite sud est représentée par une petite dénivellation plus ou moins marquée constituant le rebord de la première terrasse. Les paysages de cette famille diffèrent quelques peu en fonction des facteurs ayant conduit à leur création et ceux qui influencent aujourd'hui leur évolution.

Ainsi, le bord de mer est privilégié pour l'implantation de résidences secondaires, chalets, qui au fil du temps, deviennent des habitations permanentes. Le bâti est linéaire est dense par endroits. Les infrastructures touristiques se concentrent également dans cet espace. La multiplication des styles architecturaux et la mixité des activités (villégiature, résidentiel, tourisme) modifient la qualité du paysage.

L'autre famille paysagère qui caractérise Sainte-Luce est celle dite des Terrasses. Elle se situe au sud de la famille précédente soit le Littoral jusqu'au 3<sup>e</sup> rang. Le relief est plat et s'étage en gradins donnant une bonne perspective visuelle sur le fleuve. On peut remarquer des reliefs résiduels allongés et étroits au sommet arrondi. Occupées dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, ces bonnes terres arables ont rapidement été mises en culture.

\_

<sup>3</sup> Caractérisation et évaluation des paysages du Bas-Saint-Laurent : un outil de connaissance et de gestion du territoire *La MRC de La Mitis*, 2008

### Affectations du sol

En ce qui concerne les grandes affectations du sol définies par la municipalité, on reconnaît 15 catégories, qui ont été délimitées à partir d'une démarche d'analyse considérant les utilisations actuelles, les potentiels et les contraintes des lieux ainsi que les grandes orientations d'aménagement. Ces catégories sont présentées ci-dessous :

**Affectation agricole** (**AGC**) – L'affectation agricole correspond à une vaste étendue de terres agricoles de près de 5000 hectares s'étendant sur les 2ième et 3ième rangs.

**Affectation agroforestier (AGF) -** L'affectation agroforestière rassemble les parcelles du territoire rural dans la zone agricole protégée (décrétée « zone verte ») qui sont généralement boisées. Cette affectation de 1800 hectares est confinée au nord de l'autoroute 20, là où les sols sont majoritairement argileux.

Affectation agricole destructurée (ADS) - deux îlots déstructurés correspondant à des concentrations d'usages non-agricoles le long des 2e et 3e rangs Ouest.

Affectation récréative (RCT) –correspond à des secteurs réservés à des fins de loisirs extérieurs. Elle se répartit à plusieurs endroits : la halte luçoise, la promenade de l'Anseaux-Coques et ses environs, le terrain du club nautique Force 5, ainsi que le terrain des loisirs de Luceville. Sa superficie représente environ 6 hectares au total.

Affectation de villégiature (VLG) — s'étend en une grande lisière au bord du fleuve Saint-Laurent. Elle cible des portions de territoire occupées et qui mériteraient de demeurer occupées par des chalets de villégiature et, dans les circonstances, par des résidences unifamiliales évoquant un caractère de villégiature. Cette affectation totalise près de 100 hectares.

**Affectation de conservation (CSV)** – comprend le fleuve Saint-Laurent et vise à limiter au minimum les interventions sur la faune, la flore et le plan d'eau lui-même ainsi que les constructions en bordure.

Affectation d'habitation de faible densité (HBF) — Les principales aires résidentielles de faible densité correspondent à l'espace de l'ancien ciné-parc et une bande se prolongeant vers l'est le long de la route 132 Ouest, à la rue du Boisé, à la rue Luce-Drapeau, aux bandes de terrains situées entre la route 132 et la limite sud du périmètre urbain, au lot prévu pour la rue Caron, ainsi qu'aux rues Saint-André, des Sapins, des Cèdres, des Rosiers, Bouchard, Émile-Dionne, Saint-Philippe, Saint-Michel, De Champlain et Côté, auxquelles s'ajoute une portion de la rue St-Alphonse au sud de l'entreprise Félix-Huard. Cette affectation représente une superficie totale d'environ 109 hectares.

Affectation d'habitation de moyenne densité (HMD) - Elle comprend des secteurs adjacents aux noyaux de services, soient : les rues des Quatre-Vents et Saint-Louis, la portion est de la rue des Coquillages, la Côte-de-l'Anse, les rues Goulet, Gauthier, Saint-Antoine et Gagnon, les rues Saint-François et Irénée-Thibault. Cette aire d'affectation représente une superficie totalisant 17 hectares.

**Affectation d'habitation de forte densité (HFD)** – Trois endroits sont ciblés : la rue Langlois et une concentration de condominiums en rangée dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer et un quadrilatère entre les rues Irénée-Thibault, Saint-Pierre et De Champlain dans le secteur Luceville. Espace totalisant 2 hectares.

**Affectation d'habitation de maisons mobiles (HMM) -** Les endroits ciblés sont: les rues Eudore-Allard et Tibo, ainsi que les rues Bellevue et Des Bouleaux et une section de la rue Émile-Dionne. L'ensemble est d'une superficie de 12 hectares.

**Affectation multifonctionnelle (MTF)** - L'affectation multifonctionnelle circonscrit d'abord les noyaux denses des agglomérations de Sainte-Luce-sur-Mer et Luceville où l'on retrouve une concentration d'institutions publiques, commerces et services sans entreposage ainsi que des habitations à plus fort gabarit, en mixité ou en juxtaposition avec les autres usages.

Dans le secteur de Sainte-Luce-sur-Mer, cette affectation longe le littoral au centre du village. Elle englobe des bâtiments à vocation communautaire (école, bureau de poste, centre de la petite enfance), commerciale (marché, auberges, restaurants, boutiques) et habitations à logements simples ou multiples. Dans le secteur Luceville, on dénombre dans le quadrilatère des rues St-Alphonse, St-Pierre, St-Elzéar et Des Érables des bâtiments communautaires (église, école, bureau de poste, bibliothèque, garage municipal), plusieurs commerces (caisse populaire, marché, pharmacie, CLSC, dépanneurs, station-service, quincaillerie, restaurants, bar) et habitations à logements simples ou multiples.

En plus des quartiers centraux de villages, cette affectation est attribuée au domaine des Clercs-de-St-Viateur. Les vastes bâtiments et terrain de cette institution religieuse offrent un grand potentiel de réaffectation commerciale ou communautaire, en utilisation solitaire ou mixte : hôtel, condominiums, centre d'hébergement, etc. Quoiqu'il en soit, la prestance de l'édifice, son positionnement en surplomb du fleuve et sa proximité du centre du village suggèrent une mise en valeur à caractère public.

Les superficies de ces aires d'affectation sont respectivement de 17 hectares, 19 hectares et 5 hectares, pour un total de 41 hectares.

**Affectation commerciale (CMC)** – Cette affectation se retrouve en bordure nord de la route 132 entre l'entrée de la route du Fleuve Ouest et la rue Langlois, à l'intersection des routes 132 et 298, ainsi qu'à l'entrée nord du secteur Luceville. Ces aires couvrent 30 hectares.

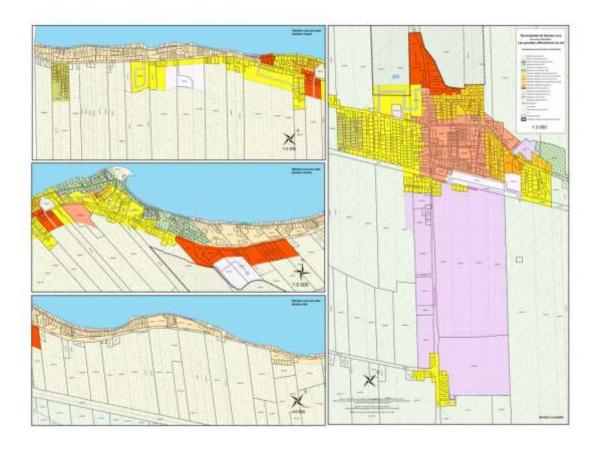
**Affectation industrielle légère (ILG)** – Deux aires sont ciblées : près de l'échangeur de l'autoroute 20 (11 hectares) et le long du chemin de fer (3 hectares).

**Affectation industrielle lourde** (**ILD**) – La portion sud du secteur Luceville et le site de l'Abattoir constituent les aires industrielles lourdes qui totalisent une superficie de 75 hectares.

Affectation institutionnelle (IST) - Deux endroits regroupent ces catégories d'usages sans être intercalés d'usages commerciaux ou résidentiels : le bureau municipal et les

infrastructures de loisirs situées autour, ainsi que la propriété de la Fabrique de Sainte-Luce. Elles s'étendent sur 5 hectares.

Carte 4 : Affectation du sol selon la municipalité de Sainte-Luce



Source: MRC de La Mitis

### Axes de communications

Le réseau routier de Sainte-Luce est d'abord caractérisé par la traversée récente de l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20) qui permet une liaison rapide vers Rimouski ou Mont-Joli et le reste du Québec. La route 132 s'avère une route d'importance nationale suivant le littoral et contournant une partie du village de Sainte-Luce-sur-Mer. Perpendiculairement à ces grands axes, la route 298 relie les villages de Sainte-Luce-sur-Mer, Luceville et ceux du Haut-Pays en plus d'inter relier les rangs. En complément à ces artères principales, on relève la présence de petites rues locales à l'intérieur des périmètres urbains ainsi qu'un réseau de chemins de rangs (Deuxième et Troisième Rang) et de chemins de traverse. En bordure du fleuve, certains tronçons de l'ancienne voie de communication vers la Gaspésie demeurent. L'un de ces segments, la route du Fleuve, joue maintenant le rôle de rue collectrice de desserte locale. Un chemin de fer traverse la municipalité d'ouest en est parallèlement au Deuxième Rang, au sud de celuici.

En complément à ce réseau à caractère utilitaire, on note l'existence de réseaux à caractère récréatif comme les voies cyclables (Route Verte), le sentier maritime (Route Bleue), les

sentiers de motoneige, les sentiers de VTT, les sentiers de ski de fond et les sentiers pédestres. Ceux-ci sont aussi configurés de manière hiérarchique et positionnés bien souvent en parallèle avec les autres voies de circulation.

### Certains attraits de Sainte-Luce

Sainte-Luce est forte de son histoire et de ce fait, peut encore compter sur un riche patrimoine bâti. Notons quelques édifices ou attraits toujours présents dans le paysage luçois.

- L'église de Sainte-Luce (1838-1840) classée monument historique depuis 1957 par le gouvernement du Québec. D'ailleurs à l'est de Rimouski et pour toute la péninsule gaspésienne, aucune autre église n'a obtenu cette reconnaissance. Elle est depuis visitée par des milliers de personnes à chaque été et fait la fierté des citoyens de l'endroit. En plus, cette église est reconnue depuis 2004 comme valeur patrimoniale exceptionnelle par le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Notons simplement les nombreux travaux intérieurs de l'église (1843-1850) qui sont encore considérés comme de grande valeur (tableau d'Antoine Plamondon et travaux d'André Paquet), ceux qui ont été complétés en 1914 donnant à l'église sa structure imposante actuelle et son empreinte dans le paysage de l'Anse-aux-Coques, la luminosité et les thématiques exceptionnelles de ses vitraux (1917-1920) et la qualité de son orgue Casavant (1922).
- La reconnaissance en 2002 d'un site du patrimoine constitué comprenant l'église, le cimetière marin, le presbytère, l'ancienne maison du bedeau, le quai et les terrains adjacents; permettant ainsi de protéger ce lieu où se trouvent des biens culturels immobiliers exceptionnels et dans lequel le paysage architectural présente un intérêt d'ordre esthétique et historique. D'ailleurs depuis 2010, un circuit de 12 panneaux extérieurs d'interprétation en explique l'histoire.
- Le Moulin banal du Ruisseau-à-la-Loutre (1849) situé au 156, route du Fleuve ouest, qui faisait de Sainte-Luce à cette époque un centre important de commerce de la farine. Sa construction fut réalisée par les seigneuresses Drapeau et il cessa ses opérations en 1926, fût acquis par le gouvernement du Québec en 1927 et est actuellement propriété privée et gîte.
- Plusieurs maisons à caractère patrimonial sont encore présentes, notamment :
  - L'une des premières habitations de Sainte-Luce, (circa 1813) située au 143, route du Fleuve ouest est un exemple parfait de restauration exemplaire; elle a déjà été un relais pour la poste royale pour ensuite être une résidence familiale;
  - o la maison Burton (1873) située au 30, route du Fleuve ouest; originalement c'était la maison du boulanger et ensuite acquise par le navigateur Burton;
  - o la maison des pilotes Lavoie (circa 1870) située au 83, route du Fleuve ouest est un modèle architectural contrastant dans le paysage, car il s'agit d'un grosse demeure en briques de style second empire. Cette demeure imposante appelée « la Vigie » fut habitée par les pilotes Lavoie et leurs descendants jusqu'en 1967;

- l'Hôtel des Peupliers (circa 1880) situé au 36, route du Fleuve ouest qui de résidence privée est devenue un hôtel et conserve actuellement sa vocation de gîte;
- La présence d'un cimetière marin (1841) qui est exceptionnel de par sa situation particulière bornée par le fleuve.
- La présence d'un quai depuis 1857 situé au même endroit que le quai actuel et qui a déjà été un lieu de rassemblement actif pour la pêche à fascines, au hareng, au saumon et pour accueillir goélettes et voiliers.
- Reconnue comme le coeur des attraits touristiques de Sainte-Luce, la plage de l'Anse-aux-Coques est spécialement aménagée pour l'accueil et la détente des visiteurs. Elle est bordée d'une promenade aménagée, d'aires de repos avec tables et bancs sur surfaces gazonnées. De plus, plusieurs commerces en restauration et hébergement sont situés à proximité immédiate.



Crédit : municipalité de Sainte-Luce

L'épave de l'Empress of Ireland, classée bien historique et archéologique depuis le 15 avril 1999 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, constitue une ressource culturelle et touristique majeure dans le Bas-Saint-Laurent. Dans un souci de protéger ce patrimoine unique et de favoriser sa mise en valeur, certaines règles ont été élaborées afin de minimiser les dommages pouvant y être causés ainsi que pour assurer la sécurité des plongeurs qui désirent s'y aventurer. L'épage gît à 42 mètres de profondeur à 4,5 milles au large de la municipalité de Sainte-Luce.

### Développement résidentiel

### **Nouvelles constructions**

La municipalité de Sainte-Luce est celle de la MRC de La Mitis qui connaît, depuis 1990, l'augmentation la plus importante du nombre de mises en chantier pour des résidences. Les années 2004 à 2006 ont été exceptionnelles avec la construction de 62 nouvelles résidences. Cette statistique comprend également le remplacement de chalets ou de maisons mobiles par des constructions neuves. Dans la foulée de cette progression des dernières années, la tendance générale sur plusieurs années permet de croire que le

nombre de mises en chantier à prévoir sera intéressant pour les années à venir, soit en moyenne 10 à 15 nouvelles constructions par année, dont au moins une douzaine de résidences par année.

Le nombre important de constructions érigées au cours des dernières années aux abords de la route du Fleuve a passablement modifié le paysage de Sainte-Luce. Le type d'architecture a évolué à Sainte-Luce comme ailleurs au Québec avec des maisons de ville de plus en plus cossues et volumineuses.

Pour le secteur Sainte-Luce sur-Mer, il y a eu 176 nouvelles habitations de 1990 à 2010 dont 117 de 2000 à 2010 (voir tableau 1). On peut ainsi prévoir la construction d'au moins une moyenne de 10 résidences par année dans ce secteur. Sur un horizon de 15 ans, il faut donc anticiper la construction d'environ 150 résidences.

Pour le secteur Luceville, il y a eu 52 nouvelles habitations de 1990 à 2010, dont 22 de 2000 à 2010. Lorsque de nouveaux terrains sont rendus disponibles, ils se construisent généralement rapidement. La Municipalité a ouvert en 2011 un développement résidentiel sur le lot 4 601 643. Il faut prévoir la construction d'au moins une moyenne de 3 résidences par année dans ce secteur.

Tableau 1 : Constructions neuves de 1990 à 2008 - Sainte-Luce

Année/Type	Résidentiel	Commercial	Industriel	Institutionnel	Autre	Total
1990	7	0	0	1	0	8
1991	12	0	0	0	0	12
1992	2	0	0	0	0	2
1993	2	0	0	0	0	2
1994	14	0	0	0	0	14
1995	7	0	0	0	0	7
1996	11	0	0	0	5	16
1997	15	1	0	0	0	16
1998	12	0	0	0	0	12
1999	7	1	0	0	1	9
2000	7	0	0	0	0	7
2001	4	0	0	0	1	5
2002	10	0	0	0	0	10
2003	9	0	1	1	0	11
2004	19	0	1	0	0	20
2005	22	0	0	0	2	24
2006	21	1	0	0	0	22
2007	12	0	0	0	1	13
2008	12	1	0	0	2	15
Total	205	4	2	2	12	225

### Caractéristiques des résidences

Sur un total de 830 résidences, les chalets représentent 14 %. De plus, selon les données de Statistique Canada en 2006, il y avait 960 des personnes (79 %) qui étaient propriétaires de leur logement tandis qu'il y avait 255 de personnes (21%) qui étaient à loyer.

La municipalité de Sainte-Luce possède un fort potentiel de développement récréotouristique et de développement résidentiel. Elle est favorisée par sa localisation en bord de mer ainsi que par sa position mitoyenne entre un pôle majeur et la capitale régionale qu'est Rimouski et un autre pôle d'importance qu'est Mont-Joli. Ces facteurs influencent la valeur foncière des propriétés qui sont généralement à la hausse.

Cette valeur foncière se répartit principalement en faveur des usages résidentiels (uni, bi, multifamilial, maison mobile, chalet, communautaire et autre (79%)). La majeure partie appartient à la classe résidentielle unifamiliale avec 60% de la valeur foncière. Viennent ensuite, les exploitations agricoles avec 7%, les industries avec 4% et les commerces avec 3%. À la lecture de ces données, on constate que Sainte-Luce est une municipalité à la grande majorité résidentielle avec, au deuxième plan des activités agricoles et industrielles.

## Vie communautaire

### Infrastructures et équipements

La municipalité de Sainte-Luce est bien pourvue en infrastructures. Outre les espaces administratifs, on y retrouve les bâtiments communautaires suivants :

- 2 bibliothèques
- Pavillon des loisirs
- 2 salles communautaires
- Caserne de pompiers
- Garages municipaux
- Concession sur la plage
- Bâtiment de services sur la plage

### Elle offre aussi plusieurs infrastructures de loisir soit :

- 2 patinoires extérieures dont une servant de parc à chiens l'été
- Deux gymnases dont un appartenant à la Commission scolaire
- 3 parcs municipaux aménagés avec des structures de jeux pour les bambins et enfants jusqu'à 12 ans
- 4 terrains de soccer
- 2 terrains de tennis
- Une promenade et un quai
- Un espace vert en bordure de mer avec tables à pique-nique et toilettes publiques
- Une halte municipale

### **Organismes communautaires**

Les bénévoles actifs, membres des organismes communautaires, sont un apport important au développement social et culturel de la municipalité. Ils sont impliqués dans le maintien et le développement de la qualité de vie de notre communauté. Il y a onze organismes sur le territoire soit :

- Amis du patrimoine religieux de Sainte-Luce
- Corporation de développement touristique de Sainte-Luce
- Club des 50 ans et plus de Luceville
- Club d'Age d'or de Sainte-Luce
- Club de soccer de Sainte-Luce
- Comité du sentier de ski de fond
- Corporation des loisirs de Sainte-Luce
- AFEAS
- Entraide paroissiale de Luceveille
- Aide bénévole de Sainte-Luce
- Cercle de Fermières de Sainte-Luce

## Événements annuels

Outre les événements organisés afin de souligner les moments forts de l'année, certains événements semblent revenir annuellement tels que le grand bazar, le tournoi de hockey et le festival de soccer. Le traditionnel souper de crabe est aussi un événement qui est très prisé. Il y a aussi les activités mises en place pour les enfants telles que les activités pendant la semaine de relâche et le terrain de jeux.

Aussi, deux événements annuels sont organisés pendant l'été et qui rejoignent tant la population locale que la clientèle touristique soit :

Concours de sculptures de sable : organisé par la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce. L'événement met en évidence l'habileté des sculpteurs et la beauté de leurs œuvres.



Crédit : municipalité de Sainte-Luce

Les Sculpturales : L'événement réunit plusieurs sculpteurs professionnels et amateurs, lesquels produisent de superbes œuvres monumentales dans une bille de pin. Les sculptures sont entièrement réalisées en plein-air, le long de la promenade de l'Anseaux-Coques. Les sculptures ainsi produites sont exposées en permanence sur des sites facilement accessibles à la population locale et clientèle touristique.



crédit : municipalité de Sainte-Luce

# **Services locaux**

La municipalité de Sainte-Luce offre une multitude de services assurant ainsi plusieurs services de base à la population. Le tableau ci-dessus fait état des services disponibles sur le territoire :

Internet et téléphonie cellulaire	Le réseau est accessible presque partout sur le territoire. Il semble y avoir une coupure sur une petite section à l'est du village et juste avant les limites de la municipalité de Sainte-Flavie.
Service postal	Présentement, deux services sont disponibles soit un dans le secteur Luceville et un autre dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer.
Éducation	Une école primaire située dans le secteur Luceville dessert l'ensemble du territoire de la municipalité et une école secondaire de premier cycle (secondaire 1 et 2) située dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer, est aussi accessible.
Service de garde	Un service de garde en installation est situé dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer et plusieurs milieux familiaux privés ou non sont aussi disponibles. L'école primaire offre aussi un service de garde scolaire.
Services bancaires	Dans le secteur Luceville, on retrouve un comptoir de service de la Caisse populaire des Versants du Mont-Comi ainsi qu'un guichet automatique tandis que dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer, il y a un service de guichet automatique.
Dépanneur	Il y a un dépanneur dans chacun des secteurs de la municipalité.
Épicerie	Une épicerie offrant un service de boucherie est située dans le secteur Luceville.
Stations services	Il y a deux stations-service dont une offrant des services de mécanique dans le secteur Luceville et une station-service offrant aussi le service de mécanique dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer.
Restaurant et bar	Il y a 4 restaurants saisonniers dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer et 2 restaurants ouverts à l'année dans le secteur Luceville.

## Démographie

Avec une population de 2 851 habitants, le territoire de Sainte-Luce a une densité de population, en 2011, qui se situe à 39 habitants au km², soit plus élevée que celle de La Mitis qui se situe à 8,3 habitants au km² et que celle du Québec à 5,8 habitants au km². (Statistique Canada, 2012).

## Évolution de la population

Cette communauté, contrairement à la majorité de ses "collègues" de La Mitis, voit sa population progresser constamment depuis 35 ans, ayant passé de 2 416 habitants en 1971 à 2 934 en 2006. En effet, 12 des 16 municipalités de la MRC ont vu leur population baisser de façon importante, soit entre 15% et 60% sur 35 ans. Sainte-Luce fait partie des municipalités qui ont vu leur population augmenter entre 3% et 44%, avec une augmentation de 21,44% sur 35 ans. Au cours des années 2001 à 2006, Sainte-Luce se positionne au 2e rang pour l'augmentation de sa population avec 3,71%. Ces augmentations pour la municipalité de Sainte-Luce vont à l'encontre des données répertoriées pour la MRC de La Mitis et la région du Bas-Saint-Laurent et se comparent plus à l'évolution de la population à l'échelle provinciale. Le tableau suivant fait état de ces constatations.

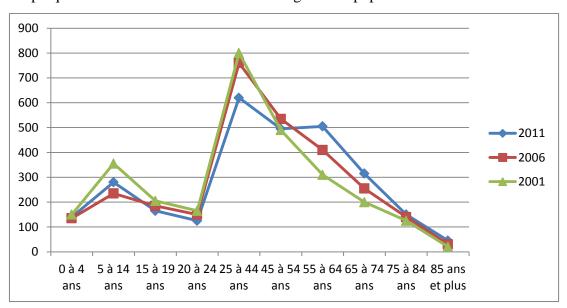
Tableau 2 : Évolution de la population de La Mitis de 1971 à 2006

Années							Variation	Variation
	1971	1981	1991	1996	2001	2006	2001-2006	1971-2006
Municipalités							2001-2006	13/1-2000
Grand-Métis	356	342	287	276	281	268	-4.63	-24.72
La Rédemption	953	700	581	562	536	515	-3.92	-45.96
Les Hauteurs	1144	869	696	636	589	576	-2.21	-49.65
Métis-sur-Mer	794	690	636	621	609	604	-0.82	-23.93
Mont-Joli	7647	7520	7015	7026	6579	6568	-0.17	-14.11
Padoue	507	378	332	296	285	283	-0.70	-44.18
Price	2740	2273	1962	1916	1800	1777	-1.28	-35.15
Saint-Charles-Garnier	731	469	373	337	322	298	-7.45	-59.23
Saint-Donat	865	841	760	812	847	892	5.31	3.12
Saint-Gabriel-de-Rimouski	1708	1347	1215	1223	1208	1228	1.65	-28.10
Saint-Joseph-de-Lepage	379	507	590	587	586	545	-7.00	43.80
Saint-Octave-de-Métis	895	717	585	575	516	488	-5.43	-45.47
Sainte-Angèle-de-Mérici	1550	1320	1168	1162	1066	1068	0.19	-31.10
Sainte-Flavie	745	921	869	920	919	943	2.61	26.58
Sainte-Jeanne-d'Arc	720	483	369	371	354	322	-9.04	-55.28
Sainte-Luce	2416	2789	2719	2840	2829	2934	3.71	21.44
MRC de La Mitis	24 150	22 166	20 157	20 160	19 326	19 365	0,00	-19,81
Bas-Saint-Laurent	207 844	211 670	205 092	206 064	200 630	200 653	0,00	-3,46
Le Québec	5 955 642	6 338 065	6 862 148	7 138 795	7 237 479	7 546 135	4,26	26,71

Par contre, avec les données de 2011, on constate une diminution de la population, passant de 2 934 à 2 851 soit une variation de -2,8.

## Tranche d'âges

Le graphique 1 fait état de l'évolution de la structure des âges de la population de Sainte-Luce. On observe une diminution de la population de 25 à 44 ans et une augmentation de la population de 55 à 44 ans depuis 2001. Les groupes âgés de 0 à 4 ans et de 5 à 14 ans ont connu une légère baisse entre 2001 et 2006 pour connaître une hausse en 2011. Malgré cette hausse, le graphique laisse entrevoir le vieillissement de la population au cours des dernières années. Finalement, la population âgée de 85 ans et plus a plus que doublé entre 2001 et 2011.



Graphique 1 : Évolution de la structure des âges de la population de Sainte-Luce

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est un peu plus élevée que celle de la province avec un taux de 17,9% pour la municipalité de Sainte-Luce, alors que cette proportion est de 15,9% pour l'ensemble de la population québécoise (année de 2011).

En 2011, la population âgée de 20 à 39 ans représente 19,6% de la population totale comparativement à 25,4% pour l'ensemble de la province de Québec, ce qui peut être justifié en partie pour l'exode des jeunes vers les grands centres pour des raisons scolaires ou professionnelles.

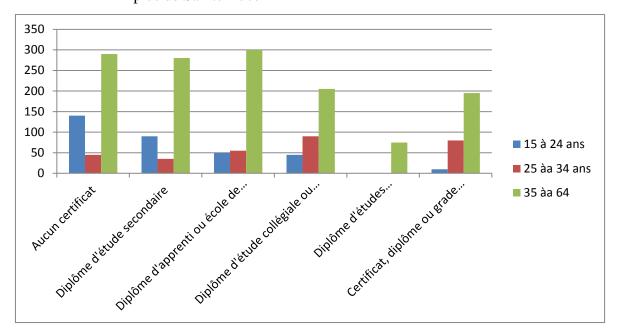
### Revenu familial

D'après les données de Statistique Canada 2006, le revenu moyen de toutes les familles de recensement de Sainte-Luce a été de 53 286 \$ en 2005, tandis que pour la province de Québec, il a été de 58 678 \$. Ces montants après l'impôt ont été réduits à 46 003 \$ et 50 719 \$, respectivement (Statistique Canada, 2007b).

### Scolarité et compétences

Le niveau de scolarité de la population de Sainte-Luce est presqu'en tout point similaire à la moyenne du Québec comptant seulement quelques petites différences. Selon le recensement de 2006 de Statistique Canada, pour la population de 15 ans et plus, le pourcentage de personnes ayant aucun certificat, un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaires inférieur au baccalauréat est le même, soit respectivement 25 %, 16 % et 4 %. Pour ce qui est du pourcentage de la population possédant un diplôme d'études secondaires, celui-ci était de 20 % pour Sainte-Luce tandis que, pour le reste du Québec, ce pourcentage est de 22%, en 2006. Enfin, le pourcentage de personnes possédant un certificat d'apprenti ou d'école de métiers était supérieur pour Sainte-Luce avec 18 % tandis qu'il était de 15 % pour le reste du Québec. Le graphique suivant illustre cette répartition des niveaux de scolarité (Statistique Canada, 2007b).

Graphique 2 : Réparation des niveaux de scolarité pour la population de 15 ans et plus de Sainte-Luce



### Nombre de ménages et caractéristiques

En ce qui concerne le nombre de ménages, la municipalité a connu une forte croissance de ménages sans enfant entre 2001 et 2006 soit respectivement de 28 % à 33 %. C'est la catégorie de ménages avec enfants qui a connu une baisse entre 2001 et 2006, soit de 34 % à 28 %. En 2006, la municipalité comptait 1 215 ménages avec une moyenne de 2,3 personnes par ménage, soit une moyenne égale à celle de l'ensemble du Québec.

## **Ressources naturelles**

## **Agricole**

L'agriculture y est très dynamique, comme en font foi les nombreux établissements d'élevage d'animaux. La production laitière s'avère prédominante avec une trentaine de fermes; les fermes porcines enregistrées au MAPAQ sont quant à elles au nombre de quatre. De plus, il y a une exploitation de wapitis et une autre de bisons.

#### Forêt

Le territoire de Sainte-Luce est essentiellement agroforestier, la zone verte correspondant à 94,16% du territoire. La municipalité compte 7 280 hectares de forêt en gestion privée dont seulement 176 hectares en gestion publique (MRC de La Mitis, 2007).

Dans la MRC de La Mitis, en général, on reconnaît certaines contraintes pour la croissance des arbres à des fins commerciales et les travaux de récolte. Parmi les raisons explicatives de ce fait figurent la longueur de la saison végétative, la minceur des sols, l'excès d'humidité par endroits et les pentes abruptes, ou une déficience au niveau du drainage à l'occasion (MRC de La Mitis, 2007). Par contre, c'est sur le territoire de Sainte-Luce qu'est hébergée la pépinière du ministère des Ressources naturelles.

#### **Autres ressources**

La municipalité de Sainte-Luce possède un potentiel de développement des énergies éoliennes. Par souci de protection du paysage, elle a adopté un règlement prohibant l'implantation d'éoliennes commerciales ou domestiques sur la partie de son territoire comprise entre la ligne naturelle des hautes eaux du fleuve Saint-Laurent et l'emprise du circuit 2388 de la ligne de transport d'énergie 230 kV d'Hydro-Québec.

# Économie

La municipalité de Sainte-Luce est la seconde municipalité en importance par sa population dans la MRC de La Mitis. Elle vient également au second rang pour l'importance de son activité commerciale et industrielle, derrière Mont-Joli.

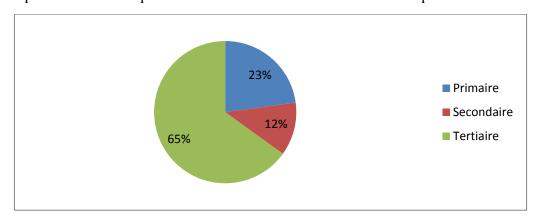
L'activité commerciale de Sainte-Luce est caractérisée par la présence de commerces de proximité (dépanneurs ou épiceries, postes d'essence) ainsi que par des services reliés au tourisme tels que la restauration, les gîtes et les auberges. L'activité industrielle, quant à elle, est caractérisée par les entreprises importantes que sont Projexco, qui oeuvre dans la confection de ponts et passerelles, Lulumco, reliée à la transformation du bois ainsi que l'Abattoir de Luceville. Les commerces de transport routier par camion présents dans le périmètre urbain de Luceville sont également non négligeables. Une part importante de l'activité commerciale vient également de l'agriculture, ainsi qu'on peut le constater par la présence de plusieurs fermes dont quelques-unes d'importance.

La municipalité de Sainte-Luce est reconnue dans la région pour sa plage, sa promenade, son bar laitier, ses boutiques, ses auberges, ses cabines et ses résidences saisonnières. L'achalandage atteint d'ailleurs des sommets lors des chaudes journées estivales. La route du Fleuve et la Promenade représentent des attraits pour les adeptes du vélo, de la marche et du patin à roues alignées. La majorité des commerces à saveur touristique opèrent durant la période estivale. Cependant, certains de ces commerces verraient leur viabilité à long terme assurée par la présence de touristes sur une plus longue période annuellement.

Les activités commerciales reliées au tourisme se trouvent principalement sur le territoire de l'ancienne municipalité de Sainte-Luce (en bordure du fleuve), alors que les activités industrielles se trouvent principalement sur le territoire de Luceville. Les commerces de proximité desservent les deux périmètres urbains.

### Répartition des secteurs

Selon la base de données sur les collectivités, au Registre des entreprises, il y a 172 entreprises en 2011 sur le territoire de la municipalité. De ces entreprises, tout près du deux tiers œuvrent dans le secteur tertiaire. Le graphique ci-dessous indique la répartition des entreprises selon leur secteur d'activité économique.



## **Entreprises**

Le tableau 3 fait état du nombre d'établissements commerciaux par catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour Sainte-Luce en 2011.

Tableau 3 : Nombre d'établissements commerciaux par catégorie du SCIAN pour Sainte-Luce en 2011

Catégorie	Total	Non	nbre d'emplo	yés
		Petit: 0 - 49	Moyen: 50 - 99	Grand: 100+
Toutes les industries	172	171	1	0
Services professionnels, scientifiques et				
techniques	7	7	0	0
Gestion de sociétés et d'entreprises	3	3	0	0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets				
et services d'assainissement	14	14	0	0
Services d'enseignement	0	0	0	0
Soins de santé et assistance sociale	12	12	0	0
Arts, spectacles et loisirs	1	1	0	0
Hébergement et services de restauration	10	10	0	0
Autres services, sauf les administrations publiques	11	11	0	0
Services immobiliers et services de location et de location à bail	11	11	0	0
Finance et assurances	9	9	0	0
Industrie de l'information et industrie culturelle	2	2	0	0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	39	39	0	0
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0	0	0	0
Services publics	0	0	0	0
Construction	15	14	1	0
Fabrication	7	7	0	0
Commerce de gros	6	6	0	0
Commerce de détail	11	11	0	0
Transport et entreposage	13	13	0	0
Administrations publiques	1	1	0	0

### Lieu de travail et mobilité

Parmi la population active de 15 ans et plus, il y a 26 % de la population qui travaille au sein même de la municipalité et 17 % travaille dans La Mitis. La balance, soit 57% travaille dans une autre MRC du Bas-Saint-Laurent (données 2006, Statistique Canada)

Selon ces mêmes données, c'est 92 % de la population qui habitait à la même adresse un an auparavant et ce pourcentage descend à 71 % après une période de 5 ans.

## Taux d'activité et taux de chômage

Le taux de chômage de Sainte-Luce était plus élevé que la moyenne provinciale en 2006. La population active en situation de chômage correspondait à 8,6 %, comparativement à 7,0 % pour la province de Québec. En ce qui concerne le taux d'activité de la municipalité, le pourcentage de la population qui est, soit salariés, soit à la recherche d'un emploi, ou soit dans l'attente d'un emploi correspond à 61,8 %, contre 64,9% de la province (Statistique Canada, 2007b).

## Bibliographie:

Plan d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Luce, règlement numéro R-2009-113, version refondue incluant le règlement R-2012-160

Statistique Canada, 2007, Sainte-Luce, Québec (Code2409092) (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007. <a href="http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F">http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F</a>

Canada (2011). Base des données sur les collectivités. Registre des entreprises. Repéré au : http://www.cidbdc.ca/fr/registre des entreprises?prov=24&comm=2409085&year=2011

Caractérisation et évaluation des paysages du Bas-Saint-Laurent : un outil de connaissance et de gestion du territoire La MRC de La Mitis, 2008

Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Mitis, règlement numéro RÈG222-2007

## Partie 2 - DIAGNOTIC ET ENJEUX

Dans cette partie, il est question d'établir un diagnostic qui permettra de dégager les principaux enjeux sur lesquels le plan stratégique agira. Afin de faciliter la présentation de l'information, des fiches synthèses ont donc été élaborées pour chaque secteur d'intervention identifié. Pour la préparation de ces fiches, l'information qui avait été amassée lors de la réflexion collective de 2004 a été utilisée et mise à jour. Ainsi, chaque fiche présente un bref contexte et portrait, énumère les forces, faiblesses, menaces et opportunités ainsi que les enjeux ou défis de ce secteur.

Treize secteurs d'intervention ont été retenus et qui permettaient de porter un regard plus global sur le développement de la municipalité. Les secteurs retenus sont :

- Agriculture
- Tourisme
- Industries et commerces
- Loisir
- Patrimoine
- Infrastructures municipales
- Événements culturels
- Famille (incluant aînés)
- Services de proximité
- Fierté et appartenance
- Engagement citoyen et accueil de nouvelle population
- Développement résidentiel
- Milieux naturels

Agriculture Agriculture				
Personne ne peut nier l'importance de l'agriculture, ne serait-ce que pour le rôle qu'elle joue dans l'approvisionnement en nourriture.  CONTEXTE				
Le secteur Luceville est ceinturé d'établissements de production animale et les rangs sont habités de façon importante par des gens qui ne sont pas agriculteurs Il existe plusieurs grandes fermes agricoles sur le territoire et une variété de production.				
F	ORCES	FAIBLESSES		
Belle terre du Bas-Saint-Laurent Belle diversité de production Présence de la pépinière  Circulation rapide dans les rangs Très normé				
DÉFIS ET ENJEUX				
<ul> <li>Profiter du développement de la route du lin pour positionner nos établissements</li> <li>Favoriser et encourager le développement de nouvelles cultures et de nouvelles pratiques</li> </ul>				
STRATÉGIES / ACTIONS				

	Tourisme				
CONTEXTE  Le tourisme est un des moteurs importants du développement économique à Sainte-Luce. La municipalité est reconnue dans la région pour sa plage, sa promenade, son bar laitier, etc. Par contre, le positionnement que Sainte-Luce doit faire dans ce domaine n'est pas seulement au niveau régional mais aussi au niveau provincial. Elle doit rester à l'écoute des tendances afin de poursuivre son développement dans ce secteur.					
La municipalité est déjà positionnée dans plusieurs réseaux. L'offre touristique se fait exclusivement pendant la période estivale.  FAITS SAILLANTS					
F	ORCES	FAIBLESSES			
Reconnaissance comme station balnéaire Présence d'un secteur de plongée sous-marine Présence de la Corporation touristique Route bleue Route verte Route des navigateurs Saisons creuses à développer Manque de terrains de camping Manque d'activités permanentes Manque d'infrastructures autour du récif Nipigon Manque de visibilité – affichage sur les routes 20 et 132					
	DÉFIS ET	ENJEUX			
<ul> <li>Susciter une diversification de l'offre en hébergement</li> <li>Diversifier et allonger la fréquentation touristique</li> </ul>					
STRATÉGIES / ACTIONS					

	Industries et commerces				
CONTEXTE	Le développement de commerces et d'industries à Sainte-Luce possède un historique important. De plus, ce secteur d'activité représente un pôle majeur dans le développement d'une municipalité.				
L'activité commerciale est caractérisée par la présence de plusieurs commerces de proximité et des services reliés au tourisme. L'activité industrielle est, quant à elle, caractérisée par des entreprises importantes tel que Projexco ou entreprises reliées à la transformation du bois ou de transport.					
F	ORCES	FAIBLESSES			
Présence de 3 secteurs d'activités (industriel, agricole et touristique)  Proximité de l'autoroute 20  Créateurs de plusieurs emplois  Possibilité d'un mini parc industriel  Fidélisation des clients  Centralisation des commerces à Luceville  Belle diversité de commerces					
	DÉFIS ET	ENJEUX			
<ul> <li>Savoir tirer avantage de la situation géographique (distance mitoyenne entre Rimouski et Mont-Joli) et offrir un cadre concurrentiel pour attirer de nouvelles industries</li> <li>Encourager le développement commercial dans le secteur de l'autoroute 20 qui pourrait également représenter un rapprochement tangible entre les deux secteurs.</li> </ul>					
STRATÉGIES / ACTIONS					

Loisir				
CONTEXTE	L'offre en loisir existe depuis plusieurs années au sein de la municipalité. Au fil des ans, le service a dû s'adapter et se moduler selon les besoins de la population. Depuis la fusion des deux communautés, le service est donc en constante évolution.			
La municipalité possède plusieurs infrastructures de loisir  Pavillon des loisirs - Route verte  Sentiers de ski de fond  A terrains de soccer  Sentiers de ski de fond  A terrains de tennis  patinoires extérieures  Un bâtiment de service sur la plage  Bâtiment de service Force-5  service parcs municipaux  Une halte				
FORCES FAIBLESSES				
Programmation diversifiée Tarification familiale et accessible pour les activités des enfants (camp de jour et semaine de relâche) Plusieurs activités gratuites  Besoin d'évaluation sur l'état de l'offre en loisir Difficile de rivaliser avec les milieux urbains Activités pour clientèle ados				
	DÉFIS ET	ENJEUX		
<ul> <li>Assurer un positionnement de l'offre en loisir en fonction des besoins des diverses clientèles tout en respectant la capacité financière de la municipalité;</li> <li>D'être une municipalité accueillante pour la pratique d'activités telles que la marche, le cyclisme, le kayak, etc.</li> </ul>				
STRATÉGIES / ACTIONS				

Patrimoine  Selon le groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, le patrimoine est une richesse collective qui doit être accessible à tout citoyen et tous et chacun ont un devoir de protection et de sauvegarde. La municipalité d'Sainte-Luce est riche d'un patrimoine bâti et paysager. Il importe de le mettre e valeur et le rendre accessible.  En plus d'avoir son église classée, la municipalité a désigné l'ensemble du site (presbytère, église et cimetière, terrains adjacents, quai, maison du bedeau) comme patrimoine constitué.  Sainte-Luce compte encore de nombreux édifices à caractère patrimonial et qui témoignent de l'histoire de la région (ex. de nombreuses maisons, le Moulin banal)  FORCES  FAIBLESSES  Mise en valeur encore à faire  Site du patrimoine constitué  Actions par les Amis du patrimoine Site le plus photographié du BLS  Une des rares églises au Québec ouverte au public tout l'été  Seule église à l'est de Rimouski classée monument historique  Présence de plusieurs maisons témoignant de l'histoire régionale, incluant le Moulin banal.
patrimoine est une richesse collective qui doit être accessible à tout citoyen et tous et chacun ont un devoir de protection et de sauvegarde. La municipalité d' Sainte-Luce est riche d'un patrimoine bâti et paysager. Il importe de le mettre e valeur et le rendre accessible.  En plus d'avoir son église classée, la municipalité a désigné l'ensemble du site (presbytère, église et cimetière, terrains adjacents, quai, maison du bedeau) comme patrimoine constitué.  Sainte-Luce compte encore de nombreux édifices à caractère patrimonial et qui témoignent de l'histoire de la région (ex. de nombreuses maisons, le Moulin banal)  FORCES  FAIBLESSES  Richesses du patrimoine (église, cimetière, presbytère) Site du patrimoine constitué Actions par les Amis du patrimoine Site le plus photographié du BLS Une des rares églises au Québec ouverte au public tout l'été Seule église à l'est de Rimouski classée monument historique Présence de plusieurs maisons témoignant de
FAITS SAILLANTS  (presbytère, église et cimetière, terrains adjacents, quai, maison du bedeau) comme patrimoine constitué.  Sainte-Luce compte encore de nombreux édifices à caractère patrimonial et qui témoignent de l'histoire de la région (ex. de nombreuses maisons, le Moulin banal)  FORCES  FAIBLESSES  Richesses du patrimoine (église, cimetière, presbytère) Site du patrimoine constitué Actions par les Amis du patrimoine Site le plus photographié du BLS Une des rares églises au Québec ouverte au public tout l'été Seule église à l'est de Rimouski classée monument historique Présence de plusieurs maisons témoignant de
Richesses du patrimoine (église, cimetière, presbytère) Site du patrimoine constitué Actions par les Amis du patrimoine Site le plus photographié du BLS Une des rares églises au Québec ouverte au public tout l'été Seule église à l'est de Rimouski classée monument historique Présence de plusieurs maisons témoignant de
presbytère) Site du patrimoine constitué Actions par les Amis du patrimoine Site le plus photographié du BLS Une des rares églises au Québec ouverte au public tout l'été Seule église à l'est de Rimouski classée monument historique Présence de plusieurs maisons témoignant de
Thistone regionale, includin le Moulin banai.
DÉFIS ET ENJEUX
<ul> <li>Développer un sentiment de fierté de la population face à la richesse patrimoniale de Sainte- Luce;</li> <li>Assurer une pérennité de cette richesse.</li> </ul>
STRATÉGIES / ACTIONS

	Infrastructures municipales				
Les municipalités ont, entre autres, le mandat d'assurer le maintien, l'amélioration et l'implantation des équipements et des services collectifs, publics ou privés sur leur territoire. Ceux-ci impliquent les équipements culturels, scolaires, communautaires et récréatifs ainsi que les infrastructures de transport, égout et aqueduc.					
FAITS SAILLANTS	La municipalité de Sainte-Luce est bien dotée en équipements et infrastructures publics. En effet, plusieurs équipements sont présents pour le secteur de Luceville, tels que les				
F	ORCES	FAIBLESSES			
Gratuité et disponibilité des salles pour les organismes  Belle variété d'infrastructures Service d'égout et aqueduc Équipements améliorés et à niveau					
	DÉFIS ET	ENJEUX			
- Assurer un entretien adéquat des infrastructures tout en respectant la capacité financière de la municipalité.					
STRATÉGIES / ACTIONS					

Événements culturels			
CONTEXTE	L'UNESCO adopte en 2001 la <b>Déclaration universelle sur la diversité culturelle</b> . Celle-ci affirme que « les seules forces du marché ne peuvent garantir la préservation et la promotion de la diversité culturelle, gage d'un développement humain durable [] Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant ».		
FAITS SAILLANTS	Fort de sa réputation de station balnéaire, Ste-Luce a su marier de façon créatrice la mise en valeur de talents artistiques à son paysage de bord de mer en étant hôtesse de l'événement Les Sculpturales et le Concours des sculptures de sable.		
FORCES		FAIBLESSES	
Bibliothèque dans chaque secteur Présence d'artistes Les Sculpturales Concours des sculptures de sable		Aucune structure pour les manifestations culturelles Manque de participation de la population locale aux événements Événements tributaires de la météo	
DÉFIS ET ENJEUX			
- Encourager la population locale à participer aux événements			
STRATÉGIES / ACTIONS			

Révision de la politique familiale municipale (RPFM) et mise en place de			
Municipalité Amie des Aînés (MADA)			
CONTEXTE	La municipalité de Sainte-Luce est inscrite au programme du Ministère de la Famille et des Aînés pour effectuer la révision de la politique familiale municipale et pour assurer la mise en place d'une démarche de Municipalité Amie des Aînés. Le calendrier prévoit le dépôt du dossier complet au conseil municipal pour le 31 mars 2013.  Les étapes pour réaliser ce projet impliquent diverses consultations auprès de la population (sondage, rencontres, ateliers). Une des opportunités est de tenir un atelier lors de la consultation populaire prévue en automne 2012 dans le cadre de la planification stratégique qui a cours actuellement à Sainte-Luce, car il faut noter que ce qui sera inscrit dans la planification stratégique aura, à plusieurs égards des effets sur la vie des aînés et des familles.		
FAITS SAILLANTS	Une politique familiale municipale a été élaborée à Sainte-Luce en 2007 et après 5 ans, c'est le temps de voir ce qui a été réalisé, ce qui reste à faire et ce qui maintenant doit être mis de l'avant.  Parallèlement à cela, la réalité du vieillissement de la population est un fait dans notre région et la municipalité est soucieuse d'être proactive à ce niveau en s'inscrivant dans la démarche proposée par le gouvernement du Québec (MADA).		

FORCES	FAIBLESSES
Des outils sont disponibles (politique familiale et démarche MADA).  Des citoyens impliqués et expérimentés (présence de plusieurs comités).  La volonté de la municipalité de s'inscrire dans de telles démarches d'amélioration de la qualité de vie.  Présence de nouvelles jeunes familles et de retraités ayant choisi Sainte-Luce pour y vivre.  Sentiment de sécurité.  Qualité des institutions scolaires et services de garde.  Offre de terrains de jeux et activités de loisirs.  Présence de la route verte.  Circulation sécuritaire à pied et vélo dans certains secteurs.  Présence des services de maintien et de soins à domicile.	Pas de comité actif de suivi des initiatives mises en place ou des étapes qui restent à franchir en ce qui concerne la politique familiale.  Peu de renouvellement des personnes au sein des comités pouvant améliorer le développement de la municipalité (souvent les mêmes qui s'impliquent).  Pas de logements avec services pour personnes âgées autonomes.  Réalité des deux centres villageois qui entraînent une répartition des services ou dédoublement.  Cohabitation parfois risquée vélo, auto, piétons, poussette sur toute la route du fleuve et près de l'école primaire  Pour les familles avec ado, beaucoup de déplacements.

#### **DÉFIS ET ENJEUX**

Faire face au vieillissement de la population de manière proactive et attractive pour retenir et attirer les personnes retraitées.

Maintenir et renforcer la réputation d'un milieu de vie de qualité offrant plusieurs services aux familles et aux aînés.

Rester à l'affût des besoins de la population tout en restant réaliste sur les capacités de la municipalité en matière de services et de développement.

Attirer des personnes à s'impliquer dans la vie municipale surtout pour les aspects ayant un impact sur la vie des familles, des aînés et de la vitalité de la communauté.

Exploiter nos forces : ex. lieux de marche faciles dans un paysage agréable et avec services...

STRATÉGIES / ACTIONS EN COURS	Réalisée (R), non réalisée (NR), en cours (EC)
Révision de la politique familiale municipale Démarche MADA	EC
Présence d'un comité de pilotage des 2 démarches	

	Services	de proximité	
CONTEXTE	Les services de proximité dans une municipalité jouent un rôle important d'attraction et de rétention de sa population. Il est donc primordial pour chacune de rester vigilante pour en assurer la pérennité.		
FAITS SAILLANTS	niveau des services éducatifs première nécessité, les servi	offre une belle variété de services que ce soit au s, de garde d'enfants, postaux, bancaires et de ces sont présents. Par contre, la proximité de deux ki et Mont-Joli) tend à limiter le nombre de	
F	ORCES	FAIBLESSES	
Écoles primaire et se Services de garde	Point de service de la SAQ Quincaillerie Services bancaires		
	DÉFIS ET	ENJEUX	
	r des services de proximité d er la population à l'importai	de qualité au centre des deux secteurs. nce de l'achat local.	
	STRATÉGIES	S / ACTIONS	

	Appartenand	ce et fierté locale		
CONTEXTE	Dans une optique d'occupation dynamique du territoire, l'attachement de la population à son milieu assure à ce dernier un développement à long terme. L'avenir du monde rural repose en grande partie sur les réponses que trouveront les communautés elles-mêmes à leur situation.			
FAITS SAILLANTS	Les Luçoises et Luçois ont un	connue sur la scène provinciale. I fort sentiment d'appartenance et sont fiers de leur lement très fort au secteur (Luceville et Ste-Luce) de Gainte-Luce.		
F	FORCES FAIBLESSES			
Majoritairement des propriétés propres et bien entretenues Les anciens Luçois conservent leur fierté et sont de bons ambassadeurs Beauté du site Histoire riche du développement industriel à Luceville Belle identification routière Aménagement de la promenade				
	DÉFIS ET	ENJEUX		
- Mieux faire o	une unification des deux co connaître les attraits et l'his aissance des charmes et att	toire auprès de la population. Il semble y avoir		
	STRATÉGIES	S / ACTIONS		

	Engagement citoyer	n et nouvelle population	
CONTEXTE	La première ressource d'un milieu correspond aux personnes qui l'habitent. C'est avec la population que se construisent l'entraide et le sentiment d'appartenance à une communauté, ce qui permet de se mobiliser, d'innover et d'agir(Extrait de la Politique nationale de la ruralité)		
FAITS SAILLANTS	présence de 11 organismes.	ite-Luce un dynamisme qui se reflète dans la que nouveau citoyen un panier de bienvenue.	
F	ORCES	FAIBLESSES	
Bénévoles généreux Organisation d'une fête pour souligner le travail des bénévoles Remise de panier aux nouveaux arrivants		Manque de relève bénévole (essoufflement parmi les bénévoles) Manque de concertation entre les organismes Pas beaucoup d'actions pour accueillir et intégrer les nouveaux arrivants Manque de participation de la population locale aux activités	
	DÉFIS ET	ENJEUX	
1		hip l'intégrer et la faire participer à la vie	
	STRATÉGIE	S / ACTION	

	Développen	nent résidentiel
CONTEXTE	Le développement résidentiel pour une municipalité demeure et demeurera toujours un important élément de développement. Sa capacité à pouvoir offrir de nouveaux espaces afin d'accueillir des résidences supplémentaires lui assure une pérennité.	
FAITS SAILLANTS	résidentiel. La tendance gér le nombre de mises en char par année. Son pouvoir d'ar mer ainsi que par sa positio régionale qu'est Rimouski e Puisque chaque médaille a construction qu'est le bord Avec les changements clima berges du fleuve Saint-Laur devient donc important d'e	uce possède un fort potentiel de développement nérale sur plusieurs années permet de croire que ntier sera d'au moins une douzaine de résidences traction s'explique par sa localisation en bord de n mitoyenne entre un pôle majeur et capitale et un autre pôle d'importance qu'est Mont-Joli. son revers, le facteur favorable pour la de mer, présente la problématique de l'érosion. atiques que l'on connaît, il est à prévoir que les ent seront de plus en plus sujettes à l'érosion. Il ncadrer la construction sur les propriétés éveloppement résidentiel vers des secteurs qui ne on à moyen terme.
F	ORCES	FAIBLESSES
Terrains disponibles		Manque de logements de type HLM Manque de logements à louer qui limite l'arrivée d'une nouvelle population
	DÉFIS ET	ENJEUX
	pouvoir d'attraction pour le lire en bordure du fleuve	e développement résidentiel même si ce dernier
	STRATÉGIES	S / ACTIONS

	Milieu	x naturels
CONTEXTE	Pour réussir le développement, il faut conjuguer le capital humain, le capital économique et le capital naturel autour d'objectifs communs dans une perspective globale et intégrée. La protection de la qualité de l'environnement est une composante incontournable et est partie prenante du développement social et économique de notre région (extrait de Plan de développement 2007-2012 CRE du BSL).	
FAITS SAILLANTS	l'estuaire à une problématiq pression pour la construction du fleuve est tout de même d Les paysages et les couchers	est confronté, comme plusieurs municipalités de ue d'érosion et de submersion. Au surplus, la n, la rénovation et l'achat de propriétés en bordure élevée. de soleil sont reconnus à travers la province. naturel et foisonnant de vie, dégage, à l'occasion,
F	FORCES	FAIBLESSES
Points de vue Paysages		
	DÉFIS ET	ENJEUX
(apprendre è	protection du paysage tout e conjuguer le capital éconor embellissement des zones u	en favorisant un développement du mlieu nique avec le capital naturel) rbaines.
	STRATÉGIES	5 / ACTIONS

### **ENJEUX**

Les enjeux ici proposés ont donc été issus du processus de diagnostic mais aussi inspirés des commentaires reçus lors d'une consultation publique où tout près de 70 citoyennes et citoyens ont participé.

Rappelons que l'un des objectifs de cette démarche était aussi de maximiser la synergie et donc d'y inclure les enjeux déjà identifiés au plan d'urbanisme et éventuellement ceux qui se dégageront des démarches du renouvellement de la politique familiale et municipalité amie des aînés. Il faut donc considérer que certains enjeux pourraient s'ajouter lorsque ces deux démarches seront terminées.

Ainsi, le développement de Sainte-Luce pour les prochaines années réside dans la capacité du milieu à :

- 1 Assurer un développement économique harmonieux sur l'ensemble du territoire ;
- 2 Offrir, consolider et développer des services à la population ;
- 3 Développer et renforcer notre potentiel attractif;
- 4 Favoriser la cohésion municipale;
- 5 Assurer une protection de l'environnement dans un contexte de développement durable

Pour chacun de ces enjeux, on retrouve donc dans le plan stratégique des stratégies spécifiques desquelles pourront découler des actions permettant l'atteinte de la vision.

## ÉNONCÉ DE VISION

L'énoncé de vision est la pierre angulaire sur laquelle s'élabore une planification stratégique. C'est une image claire de ce que vise devenir la communauté dans un horizon à plus ou moins long terme. La vision définit les attentes et les espoirs, en faisant à la fois partie du rêve et du réel.

En somme, la vision guide les orientations qui seront prises pour atteindre le changement souhaité. Elle fournit les lignes directrices en fonction desquelles la municipalité devrait orienter ses actions afin qu'elles convergent et permettent de créer une synergie entre les différents partenaires. La vision permet d'aborder les grands défis touchant un ensemble de secteurs d'activité et constitue un appel à l'action pour réaliser un futur voulu.

Dans ce sens, il est important que cette vision soit partagée et acceptée de tous. Elle doit aussi être engageante pour que tous s'y sentent interpellés. Finalement, la vision doit aussi émanée des enjeux qui ont été identifiées.

Pour Sainte-Luce, la vision retenue est :

Une communauté unie et épanouie, fière de ses multiples richesses où la mer et la terre se marient en offrant une qualité de vie exceptionnelle.

## EXPLICATION DE LA VISION

Les différents éléments contenus dans la vision font référence à des cibles qui guideront la planification stratégique. Il est donc important de porter un regard plus précis sur ces éléments.

... (Ine communauté unie...

Cette partie de l'énoncé fait référence ici à la volonté d'amoindrir voire de faire disparaître la dualité qui perdure et qui se fait encore sentir entre les deux secteurs soit Luceville et Sainte-Luce-sur-Mer tout en contribuant au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté chez l'ensemble des citoyennes et citoyens.

...et épanouie...

Cet élément identifie la volonté d'offrir à la population un milieu de vie stimulant et de qualité lui permettant de mettre en valeur son expertise, ses connaissances et son talent.

...fière de ses multiples richesses où la mer et la terre se marient...

Savoir reconnaître et mettre à profit, sur l'ensemble de son territoire, toutes les ressources qu'elles soient physiques, humaines ou financières et qu'un fil conducteur établisse une rapprochement du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest.

... en offrant une qualité de vie exceptionnelle...

La qualité de vie offerte joue un rôle majeur sur le développement du territoire. C'est à la fois ce qui fait que les gens souhaitent y rester ou s'y installer. La qualité de vie, c'est un ensemble d'éléments qui rendent la vie plus agréable.

# PLAN STRATÉGIQUE

• Les résultats attendus, les responsables ainsi que les échéances pour les différentes stratégies sont à définir par les membres du comité de suivi

En matière de commerces et d'industrie	Responsables	Échéance
Maintenir une offre commerciale diversifiée  ✓ Planifier la densification des commerces dans la section route du Fleuve		
Tirer avantage du carrefour routier  ✓ Promouvoir la venue de commerces et d'industries dans le secteur Luceville  ✓ Favoriser l'implantation d'industries liées au transit routier dans la zone industrielle		
Mettre en place une stratégie pour favoriser l'achat local;  ✓ Travailler en collaboration avec les commerçants pour fidéliser la clientèle  ✓ Adopter et diffuser une politique municipale d'achat local  ✓ Améliorer l'affichage des commerces aux entrées et sorties de la municipalité		

Orientation 1 : Assurer un développement économique harmonieux				
Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance	
1.2 En matière d'agriculture				
<ul> <li>Maintenir une agriculture prospère;</li> <li>✓ Promouvoir la cohabitation         <ul> <li>harmonieuse</li> <li>✓ Protéger les meilleures terres</li> <li>✓ Conserver l'effet de microclimat de</li></ul></li></ul>				
1.3 En matière de tourisme				
<ul> <li>Diversifier et allonger la fréquentation touristique</li> <li>✓ Susciter une diversification de l'offre en hébergement et restauration</li> <li>✓ Promouvoir le tourisme sous-marin</li> <li>✓ Améliorer la possibilité de réception d'événements</li> <li>✓ Assurer l'émergence d'un secteur d'activités touristiques de qualité articulé selon les principes d'une station balnéaire et patrimoniale</li> <li>Améliorer les infrastructures d'accueil</li> <li>✓ Améliorer et entretenir les attraits majeurs</li> <li>✓ Embellir les espaces et améliorer l'aspect des corridors visuels</li> </ul>				
Assurer une promotion touristique en collaboration avec les acteurs du milieu				

Plan stratégique Décembre 2012

Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance
1 En matière de loisir	I		
Maintenir une offre en infrastructures et services  ✓ Appuyer les promoteurs d'activités ✓ Répondre aux tendances en loisir des jeunes familles ✓ Évaluer le potentiel de l'église de Luceville			
Adapter l'offre en loisir en fonction des besoins de la population			
Mettre en valeur l'offre en loisir			
2 En matière d'équipements et d'infrastructures publ	ics et communautaires		
Optimiser les infrastructures existantes  ✓ Combler prioritairement les espaces vacants déjà desservis  ✓ Viser une utilisation multifonctionnelle  ✓ Prolonger les réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout selon une configuration et une capacité fonctionnelle à long terme			
Assurer l'entretien des infrastructures à l'année			
Positionner la promenade comme			
infrastructure supra-locale			

Plan stratégique 47 Décembre 2012

Orientation 2 : Offrir, consolider et dévelo	pper des services à la pop	ulation	
Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance
2.3 Services aux familles et aîné.e.s			
<ul> <li>Assurer la mise en œuvre de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés</li> </ul>			
2.4 Consolider et bonifier l'offre en services de proxir	mité		
Maintenir les services de proximité actuels			
Assurer une complémentarité de services			

Plan stratégique 48 Décembre 2012

Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance
<ul> <li>Inciter la mise en valeur les terrains vacants</li> <li>✓ Effectuer un inventaire des terrains</li> <li>✓ Vérifier l'intérêt des propriétaires à vendre ou subdiviser leurs terrains</li> <li>✓ Diffuser la banque d'information sur les terrains vacants</li> <li>✓ Susciter un regroupement parcellaire des terrains exigus sur les deux côtés de la route du Fleuve</li> <li>Planifier de nouvelles aires de développement résidentiel</li> </ul>			
3.2 Assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux arriv  Mettre en place des activités favorisant l'échange entre les nouveaux arrivants et la population locale  Développer une stratégie d'intégration des nouveaux arrivants	ants		

Plan stratégique Décembre 2012

Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance
3 En matière de culture et de patrimoine			
Mettre en œuvre le plan d'action des Amis du			
patrimoine			
Assurer une intégration architecturale			
harmonieuse des constructions le long de la			
Route du Fleuve			
✓ Favoriser la préservation des bâtiments			
patrimoniaux ayant conservé leurs			
principaux traits architecturaux;			
✓ Contribuer au maintien du caractère			
maritime des lieux;			
✓ Favoriser l'harmonisation avec les			
bâtiments existants et avec le milieu naturel;			
✓ Assurer la protection des perspectives			
existantes, les panoramas, caractéristiques			
du secteur reconnu pour ses attraits			
touristiques;			
✓ Susciter l'émergence d'un caractère			
architectural propre à un secteur résidentiel			
de faible densité dans la partie ouest de la			
route du Fleuve;			
✓ Susciter l'émergence d'un caractère architectural propre à un secteur touristique,			
patrimonial et résidentiel de forte densité			
dans la partie centrale du secteur Sainte-			
Luce-sur-Mer;			
✓ Susciter l'émergence d'un caractère			
architectural propre à un secteur de			
villégiature et résidentiel de faible densité			

Plan stratégique 50 Décembre 2012

dans la partie est de la route du Fleuve					
Mettre en valeur la culture locale					
Orientation 4 : Favoriser la cohésion mur	nicinale				
Orientation 4 : Favoriser la cohésion municipale					
Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance		
4.1 Mettre en place des lieux favorisant la rencontre					
4.2 Développer un message rassembleur					
l.3 Promouvoir la fierté et l'appartenance par l'histo	ire et la culture				
4.4 Mettre en valeur les réalisations et l'implication citoyenne					

Plan stratégique 51 Décembre 2012

Orientation 5 : Assurer une protection de l'environnement dans un contexte de développement durable				
Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance	
5.1 En matière d'environnement				
<ul> <li>Prévenir les problèmes de détérioration du littoral</li> <li>✓ Collaborer avec les diverses instances pour la recherche de solutions à long terme</li> <li>✓ Promouvoir un aménagement respectueux des berges du fleuve et des cours d'eau</li> <li>Appliquer un principe de précaution dans les secteurs fragiles</li> <li>✓ Ajuster les normes de protection des zones à risques</li> </ul>				
<ul> <li>✓ Assurer un respect rigoureux des normes de protection</li> <li>Méliorer l'encadrement visuel des principaux axes de circulation (piétonne ou automobile)</li> <li>✓ Améliorer les aspects écologiques et visuels des ouvrages en bordure du littoral;</li> <li>✓ Requalifier l'aspect visuel des entrées nord et sud du secteur Luceville</li> </ul>				
<ul> <li>✓ Embellir l'encadrement visuel de la route du Fleuve</li> <li>✓ Procéder à l'aménagement d'écran tampon entre les usages peu compatibles</li> <li>◆ Assurer l'acceptabilité sociale des éoliennes</li> <li>✓ Régir l'implantation des éoliennes, commerciales ou domestiques, selon leurs</li> </ul>				

Plan stratégique 52 Décembre 2012

impacts potentiels			
Assurer la protection des paysages			
rientation 5 : Assurer une protection de l'	environnement dans un c	ontexte de développe	ement durable
Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance
2 Assurer un milieu sécuritaire pour tous			
Favoriser la co-habitation routière dans les rangs			
Mettre en œuvre le plan d'action de la politique			
familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés en matière de sécurité			

Plan stratégique 53 Décembre 2012

Orientation de mise en œuvre : Assurer la concrétisation du plan stratégique					
Stratégies	Résultats attendus	Responsables	Échéance		
Obtenir l'adhésion des organismes et acteurs au plan stratégique					
Mettre en place un comité de suivi (plateforme de concertation)					
Dédier les ressources disponibles pour la mise en œuvre du plan stratégique					
Élaborer une stratégie de communication pour assurer la diffusion du plan stratégique					

Plan stratégique 54 Décembre 2012